



Assemblée générale

Distr. limitée
21 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session
Troisième Commission

Point 58 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil des droits de l'homme

Maurice* : projet de résolution révisé

Rapport du Conseil des droits de l'homme

L'Assemblée générale,

Ayant examiné les recommandations figurant dans le rapport du Conseil des droits de l'homme¹,

Prend acte du rapport du Conseil des droits de l'homme¹ et approuve les recommandations qui y figurent.

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

¹ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Suppléments n° 53 et 53 A* (A/63/53 et Add.1).

